

Cap Quartiers

[Édito]

En cinq ans d'existence, les Conseils de Quartier se sont imposés dans le paysage politique du XI^e ; poumons démocratiques au cœur des quartiers, caissons d'amplification de l'expression citoyenne, ils sont maintenant incontournables, et il n'est plus envisageable dorénavant qu'ils ne soient plus associés aux projets d'aménagement, de voirie, de déplacement... Bref à ce qui concerne notre vie quotidienne.

Malgré leur position établie, ils souffrent cependant de maux récurrents. Ils restent mal connus des habitants, parfois mal différenciés des instances municipales. Tous s'accordent pour souligner que leur communication reste insuffisante, et problème corollaire, les Conseils de Quartier peinent à élargir la base des bénévoles qui s'y impliquent.

Cap Quartiers est le journal des cinq Conseils de Quartier du XI^e arrondissement - notre journal, mais aussi votre journal ; c'est un des moyens mis en œuvre pour mieux faire connaître les Conseils de Quartier, présenter leurs actions, leurs réflexions, leurs implications dans les quartiers, dans toutes leurs diversités.

Chacun des cinq Conseils y dispose de sa propre page.

Dans ce 3^e numéro, nous avons donné un coup de projecteur sur les thématiques de l'exclusion et de la solidarité, un champ qu'occupent maintenant les Conseils de Quartier : c'est l'objet de notre " Table ronde " en page 2.

Le lien social reste, en effet, un enjeu essentiel dans une grande capitale comme Paris.

Nous avons également voulu aller à votre rencontre. Nous vous sollicitons pour connaître votre perception des Conseils de Quartiers : c'est le questionnaire de la rubrique " En chantier ", que nous vous invitons à nous retourner.

Avant de vous laisser découvrir les actions et la diversité de vos Conseils de Quartier, un mot sur *Cap Quartiers*.

Sa parution a connu divers aléas et pour améliorer son contenu et son fonctionnement nous avons entrepris une réflexion collective, longue et animée, mais finalement enrichissante, parce que c'est ainsi que fonctionne la démocratie participative.

● Le Comité de rédaction

Sommaire

- Paroles des 5 Conseils de quartierp. 2
- Bastille/Popincourtp. 3
*Site de la Poste-Bréguet : exprimez-vous !
Sauvegarde de la maison du 22 rue Basfroi*
- Belleville/Saint Maurp. 4
*Vélib' : bientôt en piste !
Daniel Botti, maître artisan photographe*
- Léon Blum/Folie-Régnaultp. 5
*Les loisirs des seniors en ville
Vous avez dit démocratie participative ? Mais encore...
L'Atelier Local d'Urbanisme*
- Nation/Alexandre Dumasp. 6
*Une journée des brouettes, pourquoi pas ?
En bas de chez vous, c'est si près...
Néoéco, le jeu de la nouvelle économie*
- République/Saint-Ambroisep. 7
*Enfants sans quartier
Boulevard du Temple*
- La vie des Conseilsp. 8

Connaissez-vous votre Conseil de Quartier ?

Le 27 février 2002, la loi Démocratie de proximité, a instauré la création de Conseils de Quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants. En novembre 2002, la Mairie du XI^e a constitué 5 Conseils représentant environ 30 000 habitants chacun.

Les Conseils de Quartier travaillent par commissions, ouvertes à tous les habitants, commerçants et acteurs locaux sur des thèmes divers : urbanisme, activités économiques, solidarité, propreté... Ils organisent des événements festifs et culturels et communiquent notamment au travers d'affiches, sites internet et de journaux, tel *Cap quartiers*.

Suite en p. 8 >

[En chantier]

Chers lectrices et lecteurs,

Voici bientôt 5 ans, les Conseils de Quartier étaient institués dans le XI^e arrondissement.

A présent, le temps est venu de faire un bilan, de vous faire découvrir nos activités par Conseil de Quartier, et partager les difficultés que nous avons parfois rencontrées pour développer une démocratie de proximité telle que nous l'avions initialement rêvée.

Cette démarche citoyenne ne serait pas complète si nous ne prenions pas aussi le temps de vous inviter à construire un avenir participatif plus cohérent.

C'est pourquoi nous saisissons l'opportunité de la sortie de *Cap Quartiers* pour vous interroger grâce à un court questionnaire page 2.

N'hésitez pas à donner votre avis, il nous intéresse ! Alors remplissez le bulletin au dos de cette page qui est à retourner jusqu'à fin octobre 2007 aux adresses indiquées sur le questionnaire.

Nous comptons sur vous pour nous répondre et espérons que vous serez nombreux car nous envisageons de publier un numéro spécial de *Cap Quartiers* courant 2008 rendant compte de vos contributions.

Merci d'avance et à votre stylo !

● Le Comité de Rédaction

Suite p. 2 >

sondage



Paroles des 5 Conseils de quartier

[Table ronde]

La solidarité, un terrain de collaboration et de mutualisation inter quartiers

Dès leur mise en place, les Conseils de Quartier (CQ) du XI^e ont investi des champs de proximité tels que l'action culturelle, le cadre de vie, les déplacements, l'animation de quartier... Ils sont aussi naturellement les lieux d'expression des préoccupations des habitants confrontés dans leur quotidien à l'exclusion et la précarité : SDF, hôtels sociaux, enfants scolarisés sans papiers... La volonté d'engagement en faveur d'actions de solidarité a incité les uns et les autres à créer des Commissions Solidarité. Chacune d'elles a fait le point sur ce sujet ; nous vous en proposons la synthèse.

Des projets qui trouvent leurs origines au sein des Conseils de Quartier.

En 2003, dans le quartier Léon Blum/Folie-Régnault, un vœu a été voté en faveur d'une maraude, ronde régulière d'une équipe sociale, de jour ou de nuit, pour venir à la rencontre des personnes sans domicile fixe du quartier. Un projet d'accueil de jour pour les sans-abris du quartier République/Saint-Ambroise n'a pu aboutir.

Face aux problèmes posés, un Collectif Solidarité inter-quartiers s'est mis en place. A ce stade, il se consacre essentiellement à deux projets :

- **une bagagerie**, proposée initialement par Belleville/Saint Maur : financement de casiers pour une consigne à destination des SDF. Objectifs : leur redonner la liberté de mouvements, faciliter leur réinsertion en soignant leur apparence afin de se fondre parmi les autres. Une installation est prévue pour décembre 2007 aux Bains douches situés 42 rue Oberkampf, dans le quartier République/Saint-Ambroise.

- **un atelier cuisine**, " Cuisinons et mangeons ensemble " où habitants et SDF se rencontrent autour de la préparation de repas communs. Il s'agit de redonner aux personnes en difficulté le goût de participer, en leur apportant les moyens d'être actifs et utiles pour faire reculer le sentiment d'exclusion.

Plus globalement, il apparaît à plusieurs membres des Conseils de Quartier que tout projet créant du lien social permet d'investir natu-

rellement le champ de la solidarité : animations de quartier, manifestations culturelles, fêtes, débats et rencontres...

On peut citer ainsi les actions d'ouverture de Belleville/Saint Maur sur les autres cultures du quartier, ou des opérations de Nation / Alexandre Dumas : " Ciné Club des artisans " et " Quartiers de musique " avec le Conservatoire du XI^e.

De réelles difficultés pour porter ces projets

Mal connus de la population, les CQ peinent à élargir leur base ; de plus, il y a des difficultés à fédérer les énergies dans une instance de démocratie participative, par nature bénévole, alors que la conduite de tels projets demande volonté et persévérance.

Une autre difficulté tient au statut des CQ : sans capacité juridique propre, aux moyens financiers limités et soumis aux règles de la comptabilité publique, animés uniquement par des bénévoles, ils éprouvent de réelles difficultés à s'engager dans l'action concrète.

Ces projets, particulièrement ceux en direction des SDF, nécessitent une articulation adaptée entre les Conseils de Quartier, les élus, les associations.

Ainsi, le projet d'accueil de jour a buté, entre autres, sur l'impossibilité de trouver un local.

A contrario ce sont les travaux de réfection des Bains douche qui ont permis de trouver un local pour la bagagerie, avec le concours de la Mairie du XI^e.

Un rôle spécifique des Conseils de Quartier au côté des élus et des associations

C'est un rôle d'interface et de relais entre les habitants, les élus et les associations.

Ancrés au cœur des quartiers et de leurs spécificités, les Conseils de Quartier sont bien adaptés pour initier des projets concrets, informer les habitants, interpellier les différents acteurs, d'autant qu'ils ont maintenant un statut politique reconnu.

Mobiliser les habitants sur ces actions solidaires

Tout le monde s'accorde sur la nécessité de développer la communication sur ces projets vers les populations exclues, donc difficiles à atteindre, mais aussi vers les habitants afin de les sensibiliser.

Des Conseillers soulignent que cette démarche de solidarité s'inscrit dans le cadre plus général de l'apprentissage de la tolérance et du vivre ensemble. Les CQ sont un élément de réponse et peuvent, sur certains projets, être le levier d'une action collective.

● L.L

Ont participé à la table ronde : Renée Baer, Henri Colomb, Estela Valencia (Léon Blum/Folie-Régnault), Florence Jamay, Thérèse Tranchessec-Charvin (République/Saint-Ambroise), Mohamed Hamrouni; Marie-José Louergli (Belleville/Saint Maur), Luc Lebon (Bastille/Popincourt), Muriel Résal, Monique Smolar (Nation/Alexandre Dumas).



photo : Georges Bijouras

Les Bains douches du 42 rue Oberkampf, en cours de rénovation

Suite de la p. 1 >

[En chantier]

Questionnaire

Vous êtes habitant, commerçant, professionnel : quelle attache avez-vous concrètement avec votre quartier ?

Savez-vous qu'il y a un Conseil de Quartier tout près de chez vous ?

oui non (entourez votre réponse)

Que savez-vous du fonctionnement de votre Conseil de Quartier ?

Pouvez vous citer une action réalisée par un Conseil de Quartier du XI^e ? **oui non**

Si oui, laquelle ? :

Etes-vous déjà venu(e) à l'une de ses réunions ? si oui, qu'en avez-vous retiré ?

Imaginez comment votre Conseil de Quartier pourrait évoluer avec votre appui. Qu'y feriez-vous ?

Vous avez envie d'aller plus loin dans vos réflexions ?

Faites nous part de vos propositions, remarques ou projets. Ces lignes sont pour vous :

Merci de retourner votre bulletin :

- soit par courrier à : Mairie du XI^e - Cellule des des Conseils de Quartiers - Sondage Cap Quartiers place Léon Blum - 75011 Paris

- soit en le déposant dans l'urne " Conseils de Quartier ", dans le hall de Mairie du XI^e.



[Gros plan]

Site de la poste Bréguet : exprimez-vous !

L'aménagement du site de l'ancienne poste rue Bréguet se poursuit : locaux d'activités, près de 800 emplois, commerces de proximité, équipements publics et collectifs, logements sociaux...

Il s'agit, non seulement de s'opposer à l'extension de la monoactivité, mais aussi de revitaliser le quartier et de répondre aux besoins des riverains. Le site s'étend sur 3 parcelles :

- **Sur la première parcelle** d'une emprise de 6 500 m², celle de l'ancien garage de la poste, sont prévus des locaux d'activités orientés vers des métiers émergents (domaines de l'image et de la communication) ; la Ville a pris le contrôle des rez-de-chaussées pour y installer des commerces de proximité ainsi qu'un équipement public d'environ 600 m². Le Conseil de Quartier Bastille/Popincourt a récemment exprimé le souhait qu'une salle polyvalente y soit réalisée. Une terrasse ouverte au public est également prévue au dernier étage conformément à la demande du Conseil de Quartier.

- **Sur la seconde parcelle**, d'environ 1 600 m², le bureau de poste est maintenu ; y seront également aménagés un restaurant d'entreprise ainsi que 70 logements sociaux destinés aux agents de la Poste.

- **La troisième parcelle**, dite du Centre de tri et d'une emprise de 4 200 m², a été acquise directement par la Ville de Paris pour y réaliser des équipements collectifs pour les Parisiens.

Elle permet la construction d'environ 12 000 m² bâtis.

Les travaux sont envisagés pour 2009 pour une livraison vers 2010 : en effet le Centre de tri prévu pour être installé dans les sous-sols de la première parcelle ne pourra déménager qu'à l'issue des travaux sur cette parcelle.

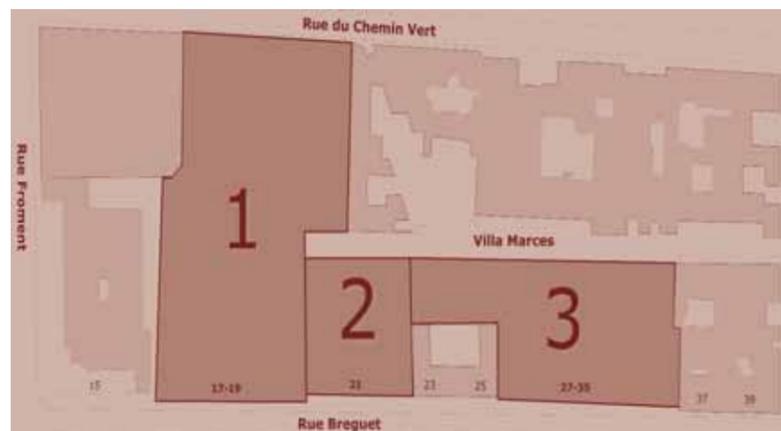
Plusieurs hypothèses pour l'aménagement de cette troisième parcelle

La première prévoit la réalisation d'un jardin public de 1 800 m², d'une crèche et de logements sociaux ; ces aménagements correspondent à des besoins fréquemment exprimés par les habitants du XI^e, par exemple lors de l'enquête publique du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ils sont en effet souvent au cœur des préoccupations des Parisiens.

D'autres besoins se sont également manifestés, comme l'aménagement d'un équipement sportif demandé par les parents et les enseignants de l'école située rue Froment. Un espace Solidarité Insertion destiné à l'accueil de jour de SDF a également été évoqué.

L'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) travaille sur ces propositions ; il a notamment été établi que la réalisation de

Les trois parcelles du site de la Poste Bréguet



l'équipement sportif est difficilement compatible avec le projet comportant une crèche, des logements et un jardin, en raison de l'étroitesse de la parcelle.

Les choix et les arbitrages seront effectués par les élus parisiens vers l'automne 2007.

D'ici là, la concertation est ouverte et chacun est invité à s'exprimer sur ce projet au cours de réunions publiques, auprès des associations locales et bien évidemment au sein du Conseil de Quartier Bastille/Popincourt qui a naturellement vocation à relayer les propositions et des préoccupations des riverains lorsqu'ils viennent les manifester.

● L.L.

[Histoire de...]

Le Conseil de Quartier au secours du patrimoine du XI^e : la maison du 22 rue Basfroi

Menacée d'être démolie par l'OPAC, la maison ancienne du 22 rue Basfroi (XI^e arrondissement) est finalement préservée grâce en particulier à la mobilisation du Conseil de Quartier Bastille/Popincourt.

La maison du 22 rue Basfroi est une bâtisse datant du règne d'Henri IV (construite vers 1608) et, comme l'avait souligné la Commission du Vieux Paris (de la Ville de Paris), elle constitue un vestige unique de l'habitat populaire parisien de cette époque. Habitée à l'origine par un marchand de vin puis par un maître potier, elle présente la caractéristique remarquable d'avoir conservé au cours des siècles sa configuration originelle de construction.

Cet emplacement ayant été retenu pour la construction de logements sociaux, le projet de l'OPAC prévoyait la destruction de la maison ancienne. Finalement, le 5 décembre 2006, Bertrand Delanoë, Maire de Paris, rend public sa décision de préserver ce patrimoine parisien.

Cet heureux aboutissement résulte d'une formidable mobilisation des habitants du quartier, suite aux initiatives prises en particulier par le Conseil de Quartier Bastille/Popincourt. Grâce au rôle déterminant d'Olivier Dortu, animateur de la Commission Cadre de Vie, Propreté et Voirie de ce Conseil de Quartier, de nombreuses démarches ont été effectuées auprès de l'ensemble des acteurs concernés pour attirer l'attention sur l'importance de ce patrimoine.

Face aux réticences de l'OPAC, qui a d'emblée refusé tout dialogue, c'est la multitude des réunions, des contacts auprès des élus et des responsables de la ville, des courriers officiels et

débats publics du Conseil de Quartier et toutes les autres démarches, notamment la pétition des habitants, qui a finalement réussi à faire évoluer la situation.

Bien sûr l'intérêt du sujet n'a pas échappé aux médias qui, suite aux communiqués de presse du Conseil de quartier et du Comité de sauvegarde du 22 rue Basfroi créé à cet effet, ont vite noté et repris la pertinence de la question soulevée par les habitants : *Le Canard Enchaîné*, *20 minutes*, *Le Parisien*, *Le Monde*, *Bastille-Nation-République*, ainsi que les revues historiques *Paris Village* et *Le Journal des Arts*, ou encore *Radio Bleue Ile-de-France* (filiale de Radio France)...

Naturellement, il convient de saluer le rôle des élus du XI^e arrondissement et de la Ville de Paris qui se sont mobilisés pour la sauvegarde de ce patrimoine, et sans qui, sans doute, il aurait d'ores et déjà disparu.

Désormais, le projet retenu est d'intégrer l'ancienne bâtisse (actuellement en restauration) dans le projet de logements sociaux, qui ne s'en trouvera au final que peu modifié.

Cet heureux dénouement rend compte de l'utilité des dispositifs de démocratie de proximité et reflète la capacité d'un Conseil de Quartier à jouer son rôle d'intermédiation entre les habitants et les élus lorsque les circonstances le requièrent.

● F.B.

Pour plus d'information, consulter le blog : www.basfroi.com



Travaux de consolidation sur la maison

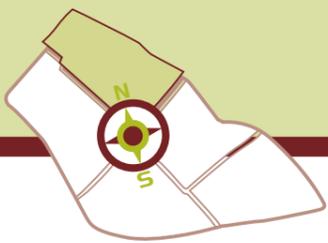
[En bref]

○ Vide-grenier de quartier

Le dimanche 29 avril dernier s'est tenue la 4^e édition du vide grenier de quartier sur l'avenue Ledru-Rollin. Une nouvelle fois le succès populaire ne s'est pas démenti.

La prochaine édition aura lieu dès la rentrée le dimanche 9 septembre prochain.

Venez également y rencontrer votre Conseil de Quartier sur son stand.

**Gros plan****Vélib' : bientôt en piste !**

Après un appel d'offres médiatisé en raison de recours en justice et de mise en cause de la faisabilité du projet, l'ambitieux programme de vélos en libre-service de la Mairie de Paris va voir le jour cet été.

Parmi les nombreux travaux d'aménagement urbain engagés dans Paris ces dernières années, le programme Vélib' constitue un vrai bouleversement dans la conception des déplacements en ville. Il vise une profonde mutation du style de vie des Parisiens mais aussi de ses visiteurs.

Le programme prévoit, dès la mi-juillet 2007, la mise en place de 14 100 vélos répartis sur 1 000 stations et 6 500 vélos de plus, d'ici la fin de l'année, sur 1 451 stations supplémentaires.

Comment ça marche ?

Les stations Vélib' sont prévues à environ 300 mètres les unes des autres dans Paris, chacune étant équipée d'une vingtaine de points d'attache. Leur nombre a été déterminé en fonction de l'environnement de la station et de sa fréquentation estimée. Une première évaluation de ce programme sera faite avant la fin de l'année 2007.

Le site web www.velib.paris.fr informe sur les modalités de location d'un vélo pour une courte durée (1 € la journée et 5 € pour 7 jours) avec sa carte bancaire. Un abonnement annuel à 29 € permet de prendre les vélos directement des bornes, grâce à la carte Vélib' valable un an, que l'on pourra



Au coin de la rue Oberkampf et Saint Maur, l'emplacement d'une future station Vélib' au cœur de BSM

se procurer après l'envoi d'un formulaire accompagné de son règlement et d'un dépôt de garantie de 150 €.

Les 30 premières minutes d'utilisation sont gratuites pour tous les types d'abonnement, avec des tarifs progressifs pour les demi-heures supplémentaires.

Le programme préconise des trajets de courte durée avec l'intention d'assurer une disponibilité suffisante de vélos à chaque station.

Le réseau des pistes cyclables à Paris et dans le quartier Belleville/Saint Maur

En 2004, Paris comptait déjà plus de 300 km de pistes cyclables. Grâce aux différents aménagements, le réseau s'étend régulièrement. Dans notre quartier, par exemple, la mise en place du Mobilien 96 a permis la création d'une

piste cyclable dans la rue Jean-Pierre Timbaud et des couloirs partagés rue Oberkampf.

L'implantation des stations cherche à établir un maillage suffisamment dense dans la ville. Mais sera-t-il facilement repérable ? On attend des résultats d'expérimentations de pistes cyclables à contresens, pour l'amélioration de la lisibilité du réseau.

Par ailleurs, la disponibilité à terme de vélos dans les communes limitrophes permettrait de ne pas limiter le système à Paris intra-muros. N'oublions pas que les aménagements cyclables franciliens comptent 1 600 km de pistes cyclables !

Un dispositif d'information est prévu, mais à court terme, il faudra imaginer le moyen de communiquer les trajets possibles aux utilisateurs à chaque station et de jalonner les itinéraires de panneaux de circulation clairs et adaptés. Il faudra surtout informer les cyclistes et automobilistes des règles de sécurité à respecter.

Chez nous certains habitants de la placette située à l'angle de la rue Saint Maur vont être satisfaits. En effet, l'implantation prochaine d'une station Vélib' à cet endroit devrait contribuer à réduire l'envahissement des deux-roues motorisées.

● J.-L.F.

En composant le 01 30 79 79 30 (prix d'un appel local), entre 8h et 19h, vous aurez des informations; soit par boîte vocale, soit par un opérateur (en appuyant sur 0), sur les services et les conditions d'abonnement. Pour connaître la liste des stations actuellement en cours d'installation :

www.velib.paris.fr et www.mairie11.paris.fr

(En bref)**Ça s'est passé près de chez nous, à midi**

15 février, devant le métro Ménilmontant. Une voiture de police, puis trois "paniers à salade" se garent. En descendent une quinzaine de policiers. Je photographie ce que je vois : un contrôle d'identité de toute personne supposée d'origine étrangère, à la manière d'une rafle.

Repérée, un policier me demande mes papiers et me somme d'arrêter de photographier car, dit-il, "C'est interdit". J'obtempère. Autour de moi les passants ralentissent le pas, s'arrêtent, indignés de ce déploiement de policiers.

Vers 13 h, un de nos élus municipaux, paré de son écharpe tricolore, arrive. Il demande des explications aux policiers, sans résultat. Deux RG lui demandent ses papiers. Il refuse et propose son matricule d'élus, ce qui ennuie les fonctionnaires de police.

J'apprends que le même scénario s'était produit trois heures plus tôt, métro Couronnes.

Nos réactions et nos indignations ont sans doute décidé les policiers à quitter les lieux. Néanmoins où sont passées les personnes embarquées ?

● M.-J.L.

BSM aux Métallos

Notre Conseil siège au groupe de travail sur l'accueil des habitants et des associations à la Maison des Métallos, futur grand centre culturel de l'Est parisien qu'on attendait tant, dont l'ouverture est annoncée en octobre.

(Histoire de...)**Daniel Botti, maître artisan photographe**

De la plaque d'étain, la photographie est passée au film argentique et aujourd'hui au numérique. Derrière ces outils des hommes fidèles à leur passion.

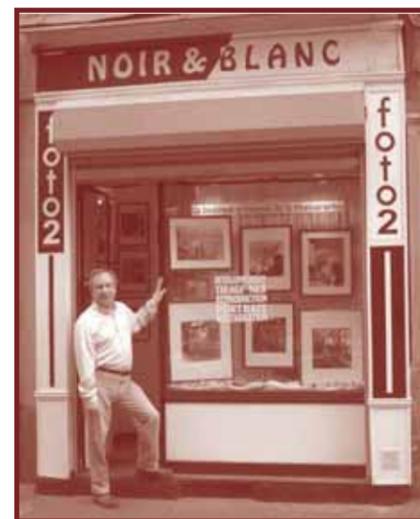
Dans le quartier, à l'angle des rues Saint Maur et Jean-Pierre Timbaud, animées par de nombreux bars et restaurants, il existe heureusement quelques boutiques plus traditionnelles. Arrêtez-vous et regardez la vitrine du photographe Daniel Botti, située au 76 rue Jean-Pierre Timbaud. Désormais le Mobilien 96 passe devant sa boutique, qui ne manque jamais d'attirer l'attention des curieux : des photographies en noir et blanc, sans publicité tapageuse, nous rappellent l'époque où les artisans photographes de quartier étaient plus nombreux.

Ils étaient 4 ou 5 artisans photographes, dans le quartier, nous confie Daniel Botti et son épouse, lorsqu'ils se sont installés en 1979. Son magasin s'appelle Foto 2 en raison de ses origines italiennes. A ses débuts, il travaillait surtout dans le domaine de la photographie industrielle ce qui consistait à réaliser des prises de vue d'objets pour des catalogues. Il se souvient des difficultés techniques rencontrées avec le rendu des couleurs comparé au tirage en noir et blanc. Bien sûr la photographie numérique a résolu certaines difficultés mais elle en a créé d'autres. Ces nouveaux procédés photographiques ne lui font pas peur.

La clientèle a probablement changé mais les adeptes de la photographie conventionnelle fréquentent encore et toujours la boutique. Il a organisé son travail autour de la reproduction de photos anciennes et des tirages de qualité à la demande. Fouillez donc un peu vos vieux cartons pour partager vos photographies anciennes !

Les images, patrimoine à préserver

Depuis 1979, Daniel Botti a constitué un fond photographique considérable. Au cours des journées portes ouvertes des Ateliers d'Artistes de Belleville, qui se déroulent chaque année

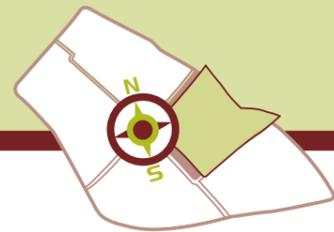


en mai, il a présenté un travail photographique sur les artisans du quartier : un précieux témoignage et un instant magique confié aux générations sur du simple papier baryté.

Daniel est aussi le président de l'Association des photographes parisiens, créée en 1996, pour défendre la photographie noir et blanc, ses procédés traditionnels, son savoir-faire. Chaque année, en novembre, elle participe au Salon de la Photographie du XI^e, organisé par la municipalité, salle Olympe de Gouges. Ce salon, en marge des grandes expositions parisiennes du mois de la photographie, comme Paris-Photo, est apprécié par les amateurs et les professionnels. Il est gratuit, ouvert à tout public et offre la possibilité de découvrir l'art photographique, sa créativité, son imaginaire, ses voyages, et la vie de nos quartiers. Gageons qu'ensemble, en visitant plus nombreux chaque année ce salon et en redécouvrant dans nos cartons les vieilles photographies dont nous sommes les héritiers, nous aiderons à sauver la photographie traditionnelle.

Daniel Botti, et les adhérents de son association, défendent à une époque où l'image est parfois banalisée, un art dont notre société ne peut pas se priver.

● P.B.



(Gros plan)

Les Loisirs des seniors en ville

En ces temps de réflexions anté- et post-électorales, on a pu voir le collectif " Une société pour tous les âges ", ensemble avec AgeVillage et Senioractu (ainsi que France-Alzheimer pour les malades), interpellé les candidats à l'Elysée sur leurs propositions pour les seniors et paraître un livre blanc écrit par le groupe Renaissance Numérique qui propose des mesures pour lutter contre la fracture numérique en France et qui parle de l'exclusion des personnes âgées...

MAIS...les premiers n'ont eu que des réponses superficielles sur une probable augmentation des retraites, les seconds sont des universitaires respectables dont les bonnes paroles ne seront pas suivies d'actions concrètes, à moins que des personnes " bat-tantes " ne prennent le relais !

L'association E-Seniors, déjà connue dans le XI^e arrondissement de Paris, agit au quotidien pour lutter contre la fracture numérique entre générations, pour sortir les seniors de leur isolement et leur permettre de mieux profiter du " temps libre ", en leur proposant un accompagnement et des initiations aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Elle œuvre pour récupérer des ordinateurs recyclables des administrations pour les offrir aux personnes non équipées par manque de moyens financiers et pour inviter des formateurs bénévoles à aller chez les seniors et/ou handicapés en maintien à domicile.

L'équipe E-Seniors côtoie tous les jours des seniors, leur parle, les écoute, et constate, vu le succès des fêtes de l'Internet ou autres festivités organisées, qu'ils aimeraient disposer d'espaces de rencontre.

A 55 ans on n'est pas encore " senior ", à 65 ans on a encore beaucoup d'énergie et d'envie de croquer la vie à pleines dents !

Le constat est donc qu'il manque cruellement d'une " maison de quartier intergénérationnelle ", lieu convivial d'échanges de voisinage, permettant aux jeunes et moins jeunes seniors de sortir de l'isolement de leur appartement parisien ; pour se voir, discuter, se rencontrer, faire des projets et inventer des loisirs à partir des nouveaux moyens d'expression et de communication que propose Internet.

E-Seniors propose l'idée de la création d'un " Cyber Club Intergénérationnel ", pour une utilisation citoyenne de la parcelle de l'îlot Bréguet rachetée par la Ville de Paris afin d'y implanter un équipement de proximité (sur 500 m²).

Vous adhérez à ce concept, vous pensez que cette idée est bonne, vous voulez agir pour lui faire prendre vie, vous pensez que les pouvoirs publics devraient mettre un espace à disposition pour ce projet ? Parlez-en dans vos Conseils de Quartier et à votre voisinage ! Manifestez-vous et écrivez-nous à l'adresse indiquée sur le site www.e-seniors.asso.fr

● M.E.



(Histoire de...)

Vous avez dit démocratie participative ? Mais encore...

Ce terme vous est peut être à présent un peu plus familier. En effet, c'était l'un des fers de lance d'une des candidates aux élections présidentielles de cette année. Les Conseils de Quartier ont près de 5 ans aujourd'hui. Ont-ils été les bons relais entre un pouvoir bien souvent inaccessible et la population repliée sur ses problématiques d'existence au quotidien ? Donnez nous votre point de vue.

Qu'est-ce-que la démocratie participative alors ? Et bien c'est la possibilité offerte à chacun de participer à la vie, l'amélioration de la cité. Comment pouvons-nous nous manifester ? En venant aux Commissions régulières organisées, lors de manifestations ponctuelles de quartier, aux séances plénières tri-annuelles. Mais aussi en se rapprochant des Conseillers de quartier.

Aujourd'hui, le moment est particulièrement bien choisi. Nous sommes entrés depuis un moment déjà dans cette période toute particulière où nous choisissons ensemble nos représentants. L'année 2008 verra le renouvellement des élus de la municipalité parisienne.

Nous favorisons grâce à ce journal le processus d'expression et d'écoute allant des élus vers la population

mais aussi dans les sens de la population vers les élus.

Soyons urbains pour demain !

Exprimez-vous ! Idées, remarques, suggestions, attentes, aspirations, un questionnaire vous donne la parole. C'est notre boîte à idées commune, écrivez-nous et le prochain numéro de *Cap Quartiers* sera peut être l'édition des lecteurs !

Pour les internautes, notre Conseil ouvre le blog <http://blogs.aol.fr/cqlbfr/urbanite/> sur le thème de l'urbanité : la capacité d'échanges, de rencontre, de disponibilité à l'autre, de compréhension et d'acceptation des différences, en deux mots "le vivre ensemble".

La démocratie participative ce serait alors cet échange qui va de l'un à l'autre, acteur public, officiel ou bénévole et qui recueille l'attention et le respect qu'il mérite.

● E.V.

Un livre excellent sur le sujet : "La reprise en main de la politique par les citoyens ou la démocratie locale participative" de Georges Gontcharoff (2003), disponible à l'Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale (ADELS) - 108/110 rue Saint Maur - 75011 PARIS

(Actualité)

L'Atelier Local d'Urbanisme

L'Atelier Local d'Urbanisme du XI^e (ALU 11) est une Association loi 1901 créée par des Conseillers de quartier et des habitants du XI^e, en écho au projet de mandature du Maire de Paris qui prévoyait d'instituer un ALU dans chaque arrondissement.

L'ALU 11 s'est constitué fin 2005 et s'est donné pour première tâche de promouvoir et de participer à la concertation sur l'aménagement de l'îlot Bréguet. En janvier 2006, reconnaissant l'utilité du rôle de l'ALU, le Conseil de Paris a voté un vœu de soutien et a donné mandat à l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) d'apporter une aide technique à ses travaux.

Lors de l'Assemblée Générale annuelle fin mars 2007, il a été approuvé à l'unanimité, la décision de poursuivre et développer les travaux de l'ALU 11, sur la base des acquis de la première année d'exercice.

Les activités seront structurées en trois axes :

(1) Poursuivre et développer les travaux de l'ALU 11 sur l'aménagement de l'îlot Bréguet, à partir des acquis de la première année d'activité.

(2) Poursuivre et développer la réflexion de l'ALU 11 sur son rôle au regard de la démocratie de proximité en matière d'urbanisme, y compris la mobilisation des ressources citoyennes.

(3) Amorcer et engager les travaux sur tout autre sujet pertinent d'urbanisme, pour autant que les moyens et les participations des personnes le permettent.

ALU 11

19 rue Léon Frot
75011 PARIS
aludu11@aol.com



Consultez notre actualité sur le blog
<http://blogs.aol.fr/aludu11/alu-du-11/>

(En bref)

○ Equipement commercial ou urbanisme de quartier résidentiel ?

Dans notre quartier Léon Blum/Folie-Regnault, l'équipement commercial a particulièrement évolué ces dernières années.

Une protection des commerces a été instituée sur les axes principaux, pour rechercher à maintenir une diversité commerciale. Aujourd'hui, seule la rue Saint Maur et le haut de la rue de la Roquette offrent un choix satisfaisant.

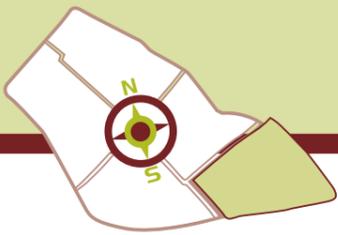
Que se passe-t-il ?

Certains commerces ou activités locales se sont déplacés vers des axes secondaires, d'autres ont disparu du quartier faute de place ou de finances. Le Conseil de Quartier souhaite développer davantage de coopération avec les associations de commerçants pour connaître leur volonté de lutter pour exister, quelle que soit leur localisation.

Nous ne voulons pas nous substituer aux chambres consulaires ou organisations professionnelles mais pourquoi ne pas organiser avec les partenaires conventionnels des liens entre les commerces de détails et la clientèle locale pour tenter d'apporter de nouveaux flux sur ces axes secondaires : charte commerciale, promotions, fêtes de quartier ?

La Commission " Cadre de vie " s'occupe autant du transport que de l'économie ; on peut même envisager de créer de nouvelles Commissions spécifiques. Les trois premiers critères du commerce qui marche se résument par la répétition du mot " localisation " trois fois de suite. Cela montre bien la nécessité pour notre quartier de créer et d'aménager de nouveaux axes de flux. Réunissons donc les différents protagonistes.

● H.C.



Gros plan

Une journée des brouettes, pourquoi pas ?

Disons le tout de go, le Conseil de quartier Nation/Alexandre Dumas est sans aucun doute, le Conseil du XI^e arrondissement qui compte le plus de rêveurs :

Il croit que la culture est une voie d'accès noble au lien social. Il croit au rapprochement des populations par ce biais. Il croit aussi qu'il n'y a pas mieux qu'une coopération entre quartiers pour fédérer la démocratie.

C'est pourquoi, il défend l'idée d'une nouvelle forme de circulation de l'information, non seulement entre les Conseils de

Quartiers, mais aussi entre les Conseils thématiques - jeunes, anciens, étrangers non communautaires - les individus, le tissu associatif pris dans sa perception la plus large (CICA, centres d'aide à la vie associative, clubs sportifs, centres de loisirs, collectifs solidaires, unions de commerçants, mondes et univers participatifs à vocation socioculturelle ou représentatifs de minorités visibles ou invisibles, fédérations étudiantes, de parents, de seniors, etc.).

De ce fait, il croit qu'il est bon d'essayer d'intégrer dans ce processus de coopération les principaux lieux de vie interpersonnelles et générationnelles que sont les écoles, les maisons de retraites, les foyers d'accueil, ou les théâtres. Il croit au fait que créer des rendez-vous au cœur des quartiers, diffuser et promouvoir le travail des associations, travailler sur la notion de manifestation où l'habitant ne serait pas un simple spectateur mais un participant à la vie conviviale de quartier, est de sa compétence.

En fait, il est convaincu, dans son utopie, que faire vivre la rue " comme un espace de dialogue, de convivialité, d'opinion publique, de création de liens, où il peut se passer quelque chose de constructif appartenant à ses auteurs, reste la démarche la plus mobilisatrice pour l'avenir.

Bref, il croit à la concordance des actions, entre représentations du quartier (qu'elles soient institutionnelles, indépendantes, autogérées ou autonomes) et lieux de rencontre (la Maison des associations, celle des Métallos en renaissance), ou d'appui comme l'Ageca, le Conservatoire de musique du XI^e, la Fondation Mérice... quitte à bousculer le citadin dans ses stéréotypes, ses habitudes.



Un peu à l'instar du logo qu'il s'est choisi pour sa lettre électronique " Tout en Infos ", (une aquarelle représentant les gens du peuple, brouettes à la main, se rendant à la fête de la Fédération du 14 juillet 1790), il croit (aussi) au renouveau de la place de la Nation, où pour fédérer la démocratie, une Journée citoyenne des brouettes et des brouilles à l'horizon 2008 pourrait prendre corps. Chacun viendrait y partager un moment de convivialité, en ayant à l'esprit la devise des Mousquetaires d'Alexandre Dumas : " Tous pour un et un pour tous ".

Pourquoi pas tout de suite ? Car un projet de cette nature se construit pas à pas, en prenant en compte les apports de chacun, et en valorisant les compétences déclarées sur les évolutions de celui-ci : (disponibilités des retraités, contact presse, photographe, commerçant, jeunesse, carnets d'adresses, locaux, etc.).

Vous êtes commerçants, lieux de vie, habitants, acteur local sur le XI^e arrondissement ; vous souhaitez vous associer à la mise en œuvre de ce projet et vous vous dites, une journée des brouettes, pourquoi pas ?

Vous voulez rêver avec nous ? N'hésitez pas à nous rejoindre et écrivez nous à cqnad@netcourrier.com

● D.M.

Parole à...

Néoéco, le jeu de la nouvelle économie

Libres propos de Renaud le Chatelier :

CQNAD : Vous êtes venu présenter votre jeu lors de notre réunion plénière sur l'environnement. Qui êtes vous ?

RLC : Disons que je suis un militant de la nouvelle économie qui a voulu faire comprendre à sa manière la crise de l'humanité que nous traversons en montrant comment les conséquences de nos actes nous ont aujourd'hui rattrapées. On n'ignore plus que rouler en voiture polluée, qu'un t-shirt à bas prix est probablement fabriqué par un enfant et que si les pays en voie de développement suivent notre sillage, nous mettons en jeu une grande partie de l'humanité. Il m'est apparu que cette crise sous-tendait deux notions : danger et opportunité.

La crise d'adolescence, par exemple, débute quand l'enfant présente que son schéma ne le comble plus. Il peut alors devenir l'adulte qu'il veut. Pour notre société, la situation semble similaire : l'individualisme a montré ses limites et nous devons désormais construire une humanité durable, nous risquer vers l'inconnu avec l'espoir et les efforts que cela suppose. Comme l'enfant est en crise d'adolescence, nous sommes en crise d'humanité. Il nous incombe de relever ce défi, pour nous et pour les générations futures, sachant que le temps joue contre nous.

Pour un monde plus durable, le levier principal reste sans doute le monde de l'entreprise.

Pour promouvoir sa responsabilité sociale, des outils existent. J'en ai apporté un nouveau, sous forme de jeu.

CQNAD : En quoi consiste votre jeu ?

RLC : Le jeu NEOECO place le développement durable à mi-chemin entre risque et opportunité : par une approche concrète, il plonge le joueur dans la peau d'un chef d'entreprise qui doit faire les meilleurs choix stratégiques pour devenir le leader. Les thèmes abordés sont l'énergie, les rejets, l'eau, mais aussi l'éthique, la lutte contre la discrimination, etc. Outil ludique et de sensibilisation, NEOECO est également à but social (puisqu'il permet de salarier des chômeurs longue durée) et soutenu par les Nations unies.

Au niveau citoyen, la sensibilisation aux " gestes durables " et le volontariat de chacun se traduisent peu à peu par des actes concrets (préférer les transports en commun, trier ses déchets, économiser l'eau, ...). Mais au niveau des entreprises, la nécessité de montrer l'intérêt économique de la responsabilité sociale devient prégnante. Elles doivent désormais composer avec les conséquences de leurs activités, tant environnementales que sociales, pour perdurer. Loin de n'être que de nouvelles contraintes, voyons-y plutôt une formidable occasion d'inventer une économie respectueuse des hommes et de la planète.

CQNAD : Un dernier mot pour conclure ?

RLC : La planète n'a pas l'habitude de se plaindre ; prendre conscience que l'homme est coupable, peut l'empêcher d'être définitivement condamné à disparaître ; faut-il encore qu'il ne soit pas irresponsable...

La première vertu de NEOECO est ici de permettre de comprendre ce qu'est le développement durable et son rôle pour une nouvelle économie responsable.

Pour en savoir plus : Tél : 06 09 72 53 44
Courriel : rlc@neoeco.fr - Site : www.neoeco.fr

Histoire de...

En bas de chez vous, c'est si près...

Le XI^e, Brigitte connaît bien... Elle est venue s'installer Place Léon Blum, le soir où elle n'a plus supporté les coups de son compagnon. Elle connaît bien aussi la Place des Vosges, mais c'est au pied des beaux immeubles qu'elle a vécu. Elle qui, à 40 ans, avait déjà connu beaucoup de galères est devenue un soir SDF et l'est restée pendant deux ans.

Elle a rencontré un nombre impressionnant de travailleurs sociaux, fréquenté des foyers, dormi dans des commissariats, à l'hôpital Saint-Antoine et a plus d'une fois pensé qu'elle n'aurait pas le courage de continuer à se battre.

Et puis un jour, on la dirige sur la Fondation Mérice. Ce CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) vient d'ouvrir passage du Trône, près de la place de la Nation. Brigitte en a assez des foyers sordides, et même des foyers tout courts. Mais celui-ci est tout neuf, et enfin, elle va disposer d'une chambre seule.

Les débuts sont cependant difficiles. Il n'est pas aisé à qui a vécu dans la rue de se retrouver en collectivité, soumis à un règlement. Difficile de faire cohabiter une quarantaine de femmes de tous âges, de toutes cultures, avec pour certaines un passé très lourd. Il y a celles qui ont connu la rue, celles qui se sont enfuies de chez leurs parents car on voulait les marier de force, celles qui ont été battues, qui se sont droguées...

Mais Brigitte s'accroche. Elle participe aux activités du centre, et petit à petit à l'impression de redevenir quelqu'un de " bien ". Mais quelqu'un de bien, Brigitte l'a toujours été. Elle l'avait juste oublié.

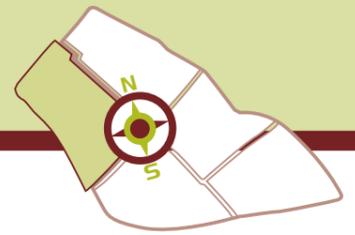
C'est le moment où notre Conseil de Quartier fait sa connaissance. Leur animateur culturel, Ahmed, vient avec elle, ainsi qu'avec deux autres résidentes, à une séance plénière de notre Conseil. Il nous explique comment fonctionne le Centre, et comment ils essaient de réinsérer les dames (c'est ainsi qu'on les appelle à la Fondation) par le biais de la culture.

Plus tard, elles viendront aussi au Ciné-club des artisans. Et c'est ainsi qu'un soir, Brigitte nous annonce qu'elle a trouvé un travail : elle va garder des enfants. Elle est rayonnante, et son bonheur fait plaisir à voir. Tout se passe merveilleusement bien et après le travail, l'appartement suivra.

Brigitte n'a pas oublié la rue. Elle ne le veut pas d'ailleurs. Elle a raconté son histoire dans un livre plein d'émotions, de violence mais aussi de tendresse qu'elle a intitulé " J'habite en bas de chez vous " (Ho éditions) : à lire absolument !

● M.D.





(Gros plan)

Enfants sans quartier

Depuis cet été, plusieurs enfants scolarisés dans notre quartier sont menacés d'expulsion. Quelques semaines après la rentrée scolaire, notre Conseil a dressé un état des lieux des actions entreprises localement pour les soutenir.

Été 2006 : dans le cadre de l'application de la circulaire de régularisation du 13 juin, plusieurs familles de notre quartier se sont vues menacer d'expulsion. Immédiatement, de nombreuses associations se sont fortement mobilisées afin d'aider celles que nous côtoyons chaque jour à la sortie de nos écoles et qui, souvent, doivent également faire face à des problèmes de logement ou de précarité.

Les parents d'élèves et les enseignants se sont aussi mobilisés. Cette prise de conscience s'est traduite par de nombreuses banderoles sur le fronton de nos écoles : " Non aux expulsions d'enfants ! ". Il faut également signaler la présence d'élus locaux et même nationaux aux différentes manifestations qui se sont déroulées dans notre quartier.

Grâce à l'ensemble de ces acteurs publics et privés, quelques résultats positifs ont pu être obtenus. Ainsi, la famille Diabaté, d'origine malienne, qui vit en France depuis dix-neuf ans, a vu sa menace d'expulsion repoussée. Ce fut un véritable soulagement pour tous ses membres et notamment pour Kambo, leur fils de cinq ans, scolarisé à l'école maternelle de l'avenue Parmentier.

Pour Jeff Babatunde, un élève du lycée Dorian (avenue Philippe Auguste), l'issue fut en revanche plus dramatique... Bien que remplissant les critères requis, ce jeune lycéen a été expulsé en août dernier. Il a été obligé de repartir au Nigeria, malgré les interventions du maire et des élus de notre arrondissement qui travaillent encore à ce jour pour obtenir son retour en France.

En tout cas, il est réconfortant de constater que dans notre quartier, beaucoup se sont fortement mobilisés ! Nous sommes respectueux de la loi, mais il y a des moments dans notre vie de citoyens où il faut savoir dire non à une forme d'injustice touchant les plus vulnérables et les acteurs de notre futur proche : nos enfants.

● F.D-F.



(Histoire de...)

Le boulevard du Temple dit " boulevard du crime "

L'année 1670 marque l'histoire des spectacles parisiens. Par une ordonnance royale en date du 8 juin, Louis XIV fit combler et planter d'arbres le vieux fossé qui protégeait l'enclos du Temple. Cette nouvelle avenue verdoyante, ombragée, encore isolée du centre bruyant de la capitale, connut rapidement le succès populaire.

Les bateleurs, qui cherchaient de nouveaux lieux où monter leurs tréteaux, vinrent naturellement s'installer sur l'ancien fossé puisque leur public aimait à s'y retrouver.

Une foule bigarrée s'y pressait chaque soir; les cafés étaient nombreux. Alexandre Dumas y créa "Les Trois Mousquetaires", "La Reine Margot" et "Monte Cristo".

C'est également sur ce boulevard que se produisit le célèbre Debureau et ses pantomimes. Le compositeur d'opérettes Hervé y créa ses premières œuvres et aidera un autre futur célèbre compositeur, Jacques Offenbach, à se lancer.

À partir de 1791, date à laquelle la Révolution donne à Paris "la liberté des théâtres", de nombreuses salles fleurissent sur le boulevard du Temple, lieu favori de déambulation des Parisiens qui s'étend alors le long de la "Promenade des remparts", de la Bastille à l'emplacement actuel de la place de la République.

C'est à cette époque que le boulevard du Temple reçoit le surnom de boulevard du Crime, qui lui fut donné en allusion aux forfaits commis non pas dans la rue mais sur les nombreuses scènes de théâtre.

D'après l'*Almanach des Spectacles*, " Tautin a été poignardé 16 302 fois, Marti a subi 11 000 empoisonnements, Fresnoy a été immolé 27 000 fois de différentes façons, Mademoiselle Adèle Dupuis a été 75 000 fois innocentée, séduite, enlevée ou noyée, 6 400 accusations ont éprouvé la vertu de Melle Levesque, tandis que Mlle Olivier, à peine entrée dans la carrière, a déjà bu 16 000 fois la coupe du crime et de la vengeance ".

Ainsi naquit la merveilleuse légende du " boulevard du Crime " qui resta, jusqu'en 1862, date de sa démolition par le baron Haussmann (pour lui substituer la place de la République), le haut lieu des plaisirs parisiens.

● T.T.-C.

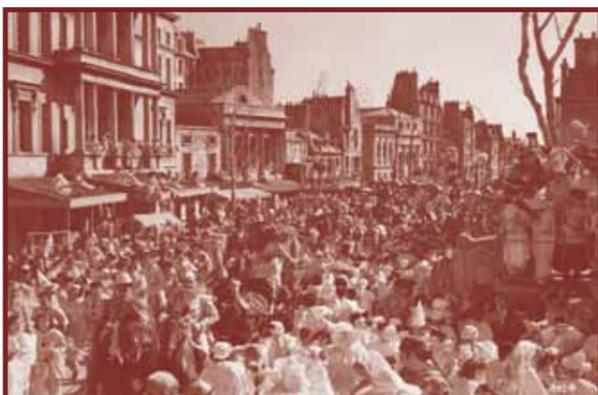


Photo extraite du film de Marcel Carné
" Les enfants du Paradis " (1945)

(En bref)

○ Bonjour voisins !

Le mardi 29 mai, à l'angle des boulevards Richard Lenoir et Voltaire, un apéritif de quartier a réuni les habitants dans le cadre de la Fête des voisins.

Cette initiative du Conseil de Quartier a été réalisée en partenariat avec les commerçants.

○ Sur les pas du célèbre commissaire Maigret

Une " balade entre mythe et réalité " a été organisée le 10 juin par notre Conseil, consacrée au célèbre policier, héros de Simenon.

Un projet de pose de plaque commémorative au 132 bd Richard Lenoir, lieu d'habitation de Maigret, est à l'étude suite à la demande officielle que nous avons déposée.

○ Ca y est !

L'association qui portera le projet de création d'un jardin partagé Impasse Truillot est lancée : renseignements, adhésion, forum participatif d'élaboration du projet... tout est sur le site :

<http://jardintruillot.free.fr>

Connaissez-vous votre Conseil de Quartier ?

Suite de la p.1 >

Des séances plénières où les habitants sont invités à prendre la parole ont lieu trois fois par an. Elles traitent des thèmes relatifs à la vie du quartier et organisent le travail du Conseil dont elles sont les instances de décision. **En vous reportant au plan ci-dessous et au contenu de cette page**, vous découvrirez le périmètre du conseil de quartier de votre secteur, une de ses actions en image et son actualité à laquelle vous êtes bien sûr conviés !

Vous souhaitez vous rapprocher des Conseils ? La cellule des Conseils de Quartier est à votre disposition à la Mairie du XI^e au **01 53 27 10 25/26** où toutes les informations pratiques vous seront données. Vous pouvez aussi écrire par mail : cqrsa@hotmail.com ; contact.cqbsm@gmail.com ; cqbp75011@yahoo.fr ; cqlbfr@aol.com ; cqndad@netcourrier.com et visiter les sites : <http://cqbsm.free.fr> ; <http://cqrsa.free.fr> et www.mairie11.paris.fr (rubrique XI^e citoyen).

République / Saint-Ambroise



CQ RSA : Les petites mains volontaires du repas solidaire d'avril 2007 au Picoulet

Rendez-vous

- **23 juin** : Truillot en fête, impasse Truillot : concert de jazz (20h-22h), cinéma de plein air (22h45) et une présentation de la particularité du jardin partagé " le puits Palissy ". Soirée organisée dans le cadre de la Fête de la Démocratie Locale du XI^e.

- **Juillet** : Après une " première " très réussie en avril 2007, le Collectif SolEx inter-quartiers prévoit son 2^e atelier de cuisine, suivi d'un repas, mêlant personnes en exclusion et celles plus privilégiées. Pour en savoir plus : tél. 01 53 27 10 25 et à cuisinonsensemble@yahoo.fr

- **Octobre** : Concours de pétanque inter quartiers organisé avec l'Office du Mouvement Sportif du XI^e.

Bastille / Popincourt



CQ BP : Stand du Conseil, au vide-grenier du 29 avril

Rendez-vous

- **Mardi 26 juin à 19h30 (Mairie XIe)** : Commission Culture et Animation. La commission se réunit le dernier mardi de chaque mois à la mairie.

Contact : cqbpcculture@yahoo.fr

- **Mardi 3 juillet à 19h30 (Mairie XIe)** : Commission Cadre de vie, voirie, propreté. La commission se réunit le premier mardi de chaque mois à la mairie.

Contact : cqbpccv@yahoo.fr

- **Dimanche 9 septembre de 7h30 à 18h** : vide-grenier de quartier sur l'avenue Ledru-Rollin .

- **Mardi 18 septembre à 19h30 (Marie XIe)** : Commission Communication. **Contact : luc.lebon@gmail.com**

Belleville / Saint Maur



CQ BSM : le 17 février dernier, BSM a failli manquer de crêpes tant les familles étaient nombreuses pour la fête de Mardi Gras. Merci aux équipes de l'Atelier du Chaudron

Rendez-vous

200 écoliers exposent dans le quartier
Du 25 juin au 6 juillet les 8 classes qui ont répondu à la 2^e édition du Concours d'arts plastiques organisé par BSM, " Rêve ton quartier ", exposeront leurs œuvres collectives chez les commerçants*.

Les classes gagnantes iront au Musée de l'Air et de l'Espace au Bourget ou recevront des livres d'art offerts par les libraires du quartier (merci encore). Ne ratez pas cet événement et passez voir les œuvres !

* *L'Imagigraphe (84, rue Oberkampf), Libralire (116, rue Saint Maur), Les Guetteurs de vent (108, av. Parmentier), Grande Pharmacie et Epicerie Mehad Mourad (65 et 77, rue Saint Maur).*

Léon Blum / Folie-Régnault



CQ LBFR : La Fête à Léon du 12 mai avec L'école Polynotes

Rendez-vous

Les Commissions de LBFR se réunissent une fois par mois vers 19 h :

- **Cadre de vie** : propreté, transports, projets d'urbanisme...

- **Inter Conseils** : relations avec les autres Conseils du XI^e, de Paris et d'autres villes.

- **Communication et culture** : Journal *Cap quartiers*, animations de quartier et divers.

Retrouvez le calendrier et inscrivez-vous auprès de la Cellule des Conseils de Quartier.

Nation / Alexandre Dumas



CQ NAD : Eric Defoër, un des peintres du samedi

Rendez-vous

- **Vendredi 24 août à 20h30** : Quartiers de musique à la Fondation Mérice, 5, passage du Trône : Guitarama avec Romuald Ehlinger. Libre participation aux frais

- **Samedi 15 septembre de 15h à 18h** : *Femmes d'ici, Femmes d'ailleurs* à la Fondation Mérice : exposition des peintures des résidentes, signature du livre de Brigitte " J'habite en bas de chez vous ", projection de " Qui sommes-nous ? ", court-métrage de Béatrice Pollet, récital lyrique par Jade.

- **Vendredi 28 septembre à 20h30** : Concert par l'orchestre du Conservatoire d'Amiens, *Rhapsody in blue* de G. Gershwin, au Conservatoire du XI^e, 7 rue Duranti. Entrée libre.

- **Dimanche 7 octobre de 11h et 17h** : Repas-troc, avenue de Taillebourg. Nous partagerons nos plats et nos boissons et échangerons, sans monnaie, nos objets contre d'autres.